

Le 25 mai 2005

Le vingt cinq mai deux mil cinq le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Raymond BORDERON, Maire.

Présents : M. R BORDERON - Mme MC CREPINSEK - M. FALLARY - M. H ROSIGNOL - M. J. HOCQUET - M. J MAZIERE - M. A FERRET - M. G. JOSEPH -

Absents : M. B BOUCHER - M. B BOURREAU - M. L PHELIPPEAU

Monsieur Joël Mazière a été élu secrétaire

ORDRE DU JOUR : modification du circuit du transport scolaire au 02.05.2005

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que depuis le 2 mai 2005, la famille GUILLEMET n'habite plus « La Vue ». Elle a emménager au lieu dit « Les Monneries ».

Le circuit de VRIET AUTOCAR est ainsi modifié

- suppression du point d'arrêt « La Vue »
- Création d'un point d'arrêt « Les Monneries », réduisant le kilométrage.
-
- Le conseil municipal accepte cette modification **au 2 mai 2005**
- Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant correspondant.

ORDRE DU JOUR : modification des statuts de la fourrière

Monsieur Le maire donne lecture des modifications des statuts du Syndicat Intercommunal de la fourrière.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve les modifications des statuts qui sont annexées à la présente délibération.

P.J

ORDRE DU JOUR : Enquête carrière Commune EDON

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une enquête publique a lieu du 23 mai 2005 au 23 juin 2005 à la mairie de EDON, sur la demande présentée par la Sté CESAR à l'effet de l'autoriser à exploiter une carrière de grés ferrugineux aux lieux dits « Le Parc » « Chez Boirier », « La Faisanderie ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable.



ORDRE DU JOUR : révision du loyer ancienne école au 1^{er} juillet 2005

A l'unanimité, le conseil municipal, décide d'appliquer l'augmentation de + 4.810% au 1 juillet 2005 sur le loyer de l'ancienne école.

Ce loyer sera de 312.70 € au 01.07.2005.

ORDRE DU JOUR : ACCLEE

Monsieur le Maire présente à nouveau des factures de l'ACCLEE

- de l'année 2004 . : participation de 5 enfants aux activités soit 176.00 €
 - de l'année 2005 participation d'un enfant soit 4 €
- total dû : 180.00 €

Il présente également les factures de rappel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- accepte de payer les factures de l'ACCLEE soit 180.00 €
- décide de financer de la façon suivant

o 022 dépenses imprévues	- 180.00 €
o 6574 28 ACCLEE Villebois Lavalette	+ 180.00 €

ORDRE DU JOUR : Subvention TERRA D'OC

Dans le cadre de l'échange avec l'Alsace et le RPI Charras – Combiers – Grassac-Rougnac, Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 200.00 € à TERRA D'OC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte de verser 200.00 € à TERRA D'OC
- décide de financer la dépense de la façon suivante

o - 022 dépenses imprévues	- 200.00 €
o 6574.27 TERRA D'OC	+ 200.00 €

Questions diverses .

la Route des Tonneaux et des Canons -

- Départ de Combiers à 8^h : remise du Pavois - au presbytère de Ranzet.

la veille : préparation du convoi.

Rendez-vous le jeudi soir à Fontbron -

ORDRE DU JOUR : RTC : 2 pavois commune de COMBIERS

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la Route des Canons et Tonneaux, la commune de COMBIERS aura ces deux pavois .

Un restera dans l'île d'Aix, l'autre sera conservé par la commune.

Le coût de sérigraphie est estimé à environ 460.00 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte la dépense.

ORDRE DU JOUR : indemnité exceptionnelle de sommet de grade

En application du Décret 2005-396 du 27 avril 2005, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer à Madame LAGARDE Anne-Marie- Adjoint Administratif 1^{ère} classe, l'indemnité exceptionnelle de sommet de grade de, 1,2 % du traitement indiciaire Brut annuel 449 au 31.12.2004 et au prorata temporis 10/35.

PACTE D'AMITIÉ avec la ville EGISHEIM.

Le Maire et ses adjoints délégués ont été reçus par les trois Maires du RPI
Chauas, Parnac, Rougnac. La Commune de CONBIERS les a reçus le
dimanche matin 15 Mai 2005

Monsieur Pierre WUSSHERR Maire d'Egisheim (Haut Rhin) souhaite
ardemment que la Commune de CONBIERS signe le pacte d'amitié
en 2006 qui est à l'étude.

Le conseil municipal prend acte et souscrit au projet de signature du
pacte à venir.

Ont signé les membres présents.

alpin ch



